

223C2127
FR0013204070-DIV33

27 décembre 2023

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

GROUPE PAROT
(Euronext Growth Paris)

Le 22 décembre 2023, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société NDK¹ envisage de déposer sur les titres de la société GROUPE PAROT².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE PAROT sont applicables.

¹ Groupe Tressol-Chabrier.

² Cf. notamment communiqué diffusé par la société GROUPE PAROT le 22 décembre 2023.